

Assemblée Générale, 12 juin 1972

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mes chers collègues,

Un rapport, moral de surcroît, ne saurait par définition rien apporter que vous ne sachiez déjà. Il est le bilan de ce qui a été fait, dit, redit. L'actualité, l'imprévu lui font nécessairement défaut, il lui manque la vie...

Votre Conseil, vous vous en souvenez, fut, voici un an, le produit d'une gestation difficile. Ce sont peut-être les circonstances particulières de sa naissance qui expliquent ce qui a été son style de travail : chercher à porter à leur terme, à résoudre, un certain nombre de problèmes latents qui, de l'avis de la plupart, bloquaient le fonctionnement de notre association. Le Conseil a donc tenté d'être actif - sinon, à quoi servirait-il ? - sans céder à l'activisme - car alors quel pouvoir fantasmatique (fantasme de pouvoir et pouvoir du fantasme) servirait-il ?

Activités scientifiques d'abord

Un nouveau type de réunions mensuelles a été institué. Réunions qualifiées de restreintes, car la nature des

sujets abordés excluait la participation des personnes en cours d'analyse ou de formation ; mais improprement qualifiées ainsi, puisque leur propos était précisément de dépasser nos restrictions, de nous ouvrir, dans une parole collectivement échangée, à quelques questions fondamentales, et pour cela même rarement abordées dans des sociétés d'analystes : l'analyse contrôlée, la fin de l'analyse, son interruption, enfin, est-il possible de parler de l'analyse de formation ?

Du 27 septembre au 10 avril, sept réunions ont été tenues. Pour avoir leur plein effet de processus, il eût fallu que des conditions soient satisfaites qui ne l'ont pas toujours été : constance des participants, respect de l'opinion et de l'expérience de chacun, implication personnelle mais aussi, pour pouvoir risquer celle-ci, garantie d'être écouté plutôt qu'interprété dans sa propre mise en question.

A défaut de nous avoir fait beaucoup avancer dans l'exploration des thèmes abordés, ces réunions me paraissent avoir eu deux effets latéraux non négligeables :

1° fournir une preuve in vivo de la nécessité de trouver un mode de communication qui échappe au double écueil de la séance scientifique aseptisée et de la pseudo séance analytique ;

2° libérer une certaine initiative de parole entre les membres de l'A.P.F. Ce second effet

effet commence à être perceptible dans les séances plénières : comment s'étonner que les "élèves" ne s'exposent pas si les "chevronnés" se confinent dans leur for intérieur ou ne s'affrontent que dans un jeu d'allusions et de complicités ? Je vous rappelle les exposés prononcés au cours de ce second type de séances.

- Novembre : "Echange de vues sur la prise de conscience en psychanalyse", par Mme Couty et A. Bejarano.
 Janvier : "Observation analytique du mécanisme de conversion", par D. Widlöcher.
 Février : "Le sujet et la différence", par Mme Guillemet.
 Avril : "Parler à l'analyste", par J.C. Lavie.
 Mai : "Le passage à l'acte et l'acte de parler dans la cure", par G. Darcourt.

A quoi il faut ajouter la réunion exceptionnelle du 8 mai qui nous a permis d'entendre et de discuter les thèses du Pr. Robert Stoller, étayées par une considérable expérience, sur le transsexualisme mâle.

Les deux derniers Entretiens ont été de style très différent. Ceux de juin 1971, préparés par le précédent secrétaire scientifique et dirigés par V. Smirnoff, se voulaient exogamiques, à la fois par la notion discutée, le self, qui n'était pas de chez nous, et parce que les principaux parleurs étaient des invités : Masud Khan, le Dr Rey, le Dr Resnik. Notre propre point de vue vient en réponse à ces contributions par la voix de R. Dorey, J.L. Lang, G. Rosolato et J.B. Pontalis.

Les Entretiens de décembre 1971, au contraire, étaient endogamiques : sans invités, même parmi les auditeurs, préparés au sein d'un petit groupe qui nous présenta son travail comme étant collectivement concerté, ils avaient pour propos explicite : "Rapport de la pratique des analystes à la théorie freudienne". Ils étaient dirigés par J.C. Lavie. Nous y entendîmes W. Granoff, R. Pujol, Marie Moscovici, Albaranès.

Quant aux Entretiens de ce printemps, ils se dérouleront à la fin de cette semaine et porteront sur le rêve.

Je rappelle enfin la journée d'études - ici il s'agit plutôt d'une relation de cousinage - qui réunit le 24 octobre dernier la S.P.P. et l'A.P.F., journée introduite par un exposé de J. Laplanche. La décision de principe de cette rencontre avait été prise par le précédent Conseil ; celui-ci n'a eu que la tâche facile de la concrétiser et de lui donner une suite toute naturelle : une seconde journée aura lieu le 26 novembre prochain. Son thème : "Régression et conversion hystérique dans la cure".

Grâce, pour une large part, à l'impulsion de notre secrétaire scientifique, l'activité scientifique de notre Association s'est donc trouvée dans son ensemble relancée : fréquence et qualité des séances de travail et surtout approche plus personnelle et plus clinique.

Relations internationales

1) Un très grand nombre d'entre nous - membres et élèves - s'est rendu à Vienne pour le 27^{ème} Congrès international. Si quelques-uns se sont vu attribuer des fonctions de chairmen de séances de groupe (D. Anzieu, G. Favez, J.B. Pontalis, V. Smirnoff) ou de discutants de communications (D. Widlöcher, G. Rosolato), aucun n'y présentait de communication personnelle ou n'avait été choisi pour participer à un panel.

Au cours de ce Congrès, votre Président et les membres du Conseil ont du prendre une décision à laquelle ils n'étaient pas pleinement préparés : celle d'inviter, conjointement avec la S.P.P., le prochain Congrès international. Nous ne faisons là qu'honorer une invitation lancée précédemment et qu'aller au-devant du vœu chaleureusement exprimé par le Président de l'Internationale, le Dr Rangell. Le prochain Congrès aura donc lieu à Paris du 22 au 27 juillet 1973. J.B. Pontalis et G. Rosolato sont membres du Comité d'organisation, ainsi que D. Widlöcher qui occupe le poste clé de Secrétaire général. Au cours du Business Meeting, votre Président avait recommandé qu'un "lien organique" soit institué entre le Comité d'organisation et le Comité du programme, de façon à ce que notre rôle ne soit pas celui de simples exécutants. Satisfaction nous a été donnée sur ce point.

Cette invitation entraîne certaines conséquences pour notre Association. Financière d'abord : vous savez qu'il est de tradition et de bonne courtoisie que la, ou les, sociétés invitantes prennent à leur charge les frais de la réception d'accueil du Congrès. Nous avons reçu de notre Trésorière un appel de fonds dans ce sens.

Conséquence quant à notre participation ensuite : souhaitons que nous n'y fassions pas seulement acte de présence mais acte de parole. Je rappelle à ce propos que pour la première fois non seulement les membres mais les élèves sont à même de soumettre des communications au Comité du programme. D'autre part, dans les discussions de groupe de travail, au cours des panels, nous avons toute possibilité de nous faire entendre. D. Widlöcher pourra nous donner plus de détails.

Il est clair que dans le contexte actuel de la psychanalyse en France, un Congrès international n'est pas un évènement de routine. Alors que notre Association a lié sa constitution à la reconnaissance de son existence par l'Association internationale, il serait paradoxal qu'elle ne saisisse pas là l'occasion de se faire reconnaître près de dix ans plus tard dans son travail et dans son style.

2) Toujours au chapitre des relations internationales, mais cette fois du côté de l'intimité plutôt que du côté du forum, je signalerai le deuxième Colloque

franco-britannique qui réunissait trente analystes (dont cinq de notre groupe) à Broadway. Le thème en était : "Une séance intéressante" et le colloque le fut aussi, sans doute possible. Participants : Annie Anzieu, Pontalis, Smirnoff, Widlöcher et Dorey, qui assumèrent une présentation de séance.

3) Au Congrès des psychanalystes de Langues romanes de Bruxelles, nous n'avons pas pu envoyer, faute de volontaires, de délégué officiel. Mais, à ma connaissance, un certain nombre de nos membres et d'élèves étaient présents.

4) Enfin, une question restée latente, celle de notre relation à la Fédération européenne, a trouvé une heureuse solution. Le précédent Conseil avait subordonné notre adhésion à certaines modifications de statuts. Ces modifications ayant été réalisées, notre Association est désormais société membre de la Fédération. Son nouveau Président, le Dr Solms, a choisi notre collègue Widlöcher comme Secrétaire général. Laplanche est notre correspondant et l'un de nos délégués, Lang le second.

Publications

Bien que la Nouvelle revue de psychanalyse ne soit pas, par principe, organe officiel de l'A.P.F., le fait qu'elle soit publiée avec la collaboration de l'A.P.F. et qu'elle fasse effectivement largement appel aux

contributions scientifiques de ses membres justifie qu'il en soit fait état dans ce rapport.

Notre Comité de rédaction s'est élargi : le Dr Green, Masud Khan et Jean Pouillon en font désormais partie. La compétence, la vigueur de la pensée et l'amitié ont été ici les seuls critères de cette cooptation qui s'affirme d'ores et déjà extrêmement féconde.

La revue, dont le cinquième numéro, intitulé L'espace du rêve, paraîtra dans quelques jours, a pris un départ satisfaisant. Son audience s'accroît ; pour m'en tenir à des indices mesurables : le tirage initialement à 2000 exemplaires atteint maintenant 5000, le numéro sur le fétichisme vient d'être traduit en Allemagne, d'autres traductions sont envisagées.

Les thèmes retenus pour les prochains numéros sont les suivants : "Destins du cannibalisme" (n°6 Automne 1972) et pour 1973, "Bisexualité et différence des sexes" (n° 7), "Le pouvoir" (n° 8).

A ce propos, le Comité de rédaction ne peut que souhaiter qu'une articulation plus étroite soit trouvée entre le programme scientifique et le programme de la revue.

Notre publication interne Documents et débats s'est poursuivie avec la parution de deux numéros (4 et 5), par les soins de Rosolato et sous la responsabilité du Comité des publications. La parution du numéro 6,

prévue pour juin, s'est trouvée, à notre regret, retardée, notre Secrétaire, Mlle Chatelain, nous faisant actuellement défaut.

Je ne peux ici que vous rappeler ce qu'écrivait J.L. Lang en présentant le premier numéro : il nous invitait à relancer périodiquement le dialogue entre les différents membres de notre groupe, en insistant sur le caractère d'actualité et de spontanéité qui devait définir Documents et débats. On peut regretter que membres et élèves n'utilisent pas davantage cet instrument d'échange qui est à leur entière disposition.

Administration

Nous entrons maintenant dans l'actuel, et même dans l'hic et nunc, puisque nous délibérons ce soir non à Domus medica mais à Domus analytica.

La dernière circulaire d'information nous le rappelle : "depuis sa fondation, l'A.P.F. s'est toujours préoccupée de la question d'un local". Le fait est que tous les Conseils précédents ont mis la question à leur ordre du jour sans pouvoir la faire aboutir. Madame Lagache, en particulier, dans le Conseil présidé par André Berge, avait poussé fort loin ses investigations, sans réussir à surmonter les réticences, la prudence budgétaire étant la principale raison mise en avant.

Depuis nos premiers pas, le Dr Granoff a bénévolé-

ment réservé une place dans son propre domicile à notre secrétariat, à nos livres, à nos archives. Pour avoir si obligeamment supporté que cette situation provisoire se prolonge pendant huit ans, qu'il me laisse lui dire notre gratitude. Doivent aussi être remerciés les deux collègues qui avaient successivement accepté d'indiquer leur adresse personnelle comme Siège social de l'A.P.F.

Dès son entrée en fonction, le Conseil actuel a repris l'examen de la question. Les réponses à une enquête lancée par Mme Anzieu faisait apparaître un souhait dont la contradiction était d'ailleurs fort compréhensible : oui, nous tenons pour nécessaire que l'A.P.F. dispose d'un local autonome et facilement accessible ; non, nous ne voulons pas que les cotisations soient augmentées ; quant à un achat collectif, il est au-dessus de nos moyens.

L'occasion s'étant présentée de louer à des conditions raisonnables un local plaisant, dont la situation est privilégiée et l'adresse merveilleusement évocatrice (rappelez-vous ce qu'André Breton écrivait de la place Dauphine), le Conseil a décidé de signer avec Mme Dupont un bail de deux ans, renouvelable d'année en année.

Ce local, il appartient maintenant à l'Association d'en tirer parti : le Siège social y est officiellement transféré, le Secrétariat s'y installera dès que possible,

la bibliothèque y sera aménagée à la rentrée et réorganisée par les soins de V. Smirnoff, notre bibliothécaire. Nous pourrons y tenir nos réunions de Conseil, de Comités, de titulaires et nos assemblées, les conférences de l'Institut ; ceux d'entre nous qui désireraient s'y réunir en séminaires, en groupes de travail, ou de façon informelle, en auront la possibilité.

Souhaitons que ce soit pour notre groupe le signe stimulant d'une prise de conscience et d'une prise en charge de son identité.

Laissez-moi seulement pour l'instant vous dire, à titre personnel, mon plaisir de nous y accueillir ce soir, fut-ce dans un inconfort temporaire.

J'en viens maintenant à l'autre décision importante qu'a été amené à prendre votre Conseil : la modification du règlement intérieur concernant le cursus.

Tout au long des deux années d'existence du précédent Conseil, la question avait occupé une place majeure, que certains pouvaient juger excessive, dans nos travaux, nos échanges, nos désaccords. Prises dans la discussion qui finissait par se dégrader en ressassement répétitif, les positions de chacun ne faisaient que s'aiguiser, allant souvent au-delà des motifs qui les fondaient.

Les membres du Conseil actuel avaient l'avantage de ne pas être liés par une homogénéité de vues sur ces

questions ou par une conviction partagée qui risque toujours de cimenter un groupe dans l'illusion d'un juste combat. Ils ont tenté de sortir de l'impasse où nous nous trouvions l'an dernier. Cette tentative leur paraissait indispensable eu égard non seulement à la question du cursus mais à l'ensemble de l'activité de l'Association ; en effet, de plus en plus nombreux étaient, dans ce petit groupe que nous sommes, ceux que l'impossibilité de communiquer et d'être entendu invitait à se replier sur eux-mêmes. Rappelez-vous : nous envisagions de fermer boutique tout en ressentant que c'était absurde.

Touchant le cursus, la procédure suivie, nécessairement longue, a été celle-ci :

1° Recueillir l'avis du Comité de sélection : un questionnaire a été adressé à ses membres. Ces questions, dont je tiens le détail à votre disposition, font apparaître une majorité de réponses convergentes.

2° Une fois cette prise de position adoptée par le Comité de sélection, constitution d'une Commission pour élaborer une refonte d'une partie du Règlement intérieur.

3° Discussion au sein du Conseil au complet des modifications proposées, cette discussion ayant abouti à un certain nombre d'aménagements du projet de la Commission.

4° Envoi à tous les membres du nouveau Règlement intérieur (titre II) afin que chacun ait la possibilité de nous transmettre ses observations.

5° Adoption par le Conseil du Règlement modifié.

Je ne reviendrai pas sur le détail de ces modifications. Vous avez eu le loisir de les examiner. La discussion nous permettra, si vous le jugez utile, d'apporter les précisions nécessaires.

Je me bornerai pour l'instant à avancer deux énoncés.

1) La rédaction du Règlement intérieur est statutairement du ressort du Conseil. S'agissant d'un problème d'une aussi grande portée que les modalités du cursus, il était exclu, aux yeux du Conseil, d'user de cette disposition statutaire pour imposer à l'Association un règlement dans lequel elle ne se serait pas reconnue.

Le Conseil, pour sa part, après vous avoir tous consultés, a maintenant fait son choix. Il vous appartient ce soir de ratifier ou non ce choix.

L'usage veut que le rapport moral soit généralement adopté, et à l'unanimité. Je demande aujourd'hui à chacun de ne pas se sentir lié par cette tradition et de ne voter pour le rapport moral que s'il approuve effectivement la gestion du Conseil et en particulier la modification du Règlement intérieur qui vous est soumise. Je demande à ceux qui sont en désaccord d'exprimer ce

désaccord par un vote négatif. Il ne doit y avoir là-dessus aucune équivoque.

Si le rapport moral est adopté, une Assemblée générale extraordinaire sera prochainement convoquée pour harmoniser nos statuts avec le nouveau Règlement intérieur.

2) Deuxième proposition : notre intention n'a pas été de substituer à la réglementation actuelle du cursus des modalités idéales. De même qu'il n'y a pas, en dehors des fantasmes individuels, de "bonne société" d'analystes, il n'y a pas de "bon" système de formation. Le parcours qui mène chacun à l'exercice de la fonction analytique ne saurait se déposer dans un code. Ce qui a été proposé à votre examen, ce sont un certain nombre de dispositions assez souples pour nous permettre de rester au plus près des exigences de la formation analytique et de l'expérience mouvante, complexe, que chacun en acquiert au cours de sa propre évolution.

Si votre vote permet au Conseil de poursuivre son mandat, le Conseil se propose de reprendre l'an prochain le problème de l'enseignement que la modification du cursus poserait dans des termes nouveaux.

Un autre point, corrélatif de celui-ci, prend l'allure d'un symptôme collectif et demanderait à être analysé, je ne dis pas manipulé : de nombreux élèves ayant achevé leur formation, étant même autorisés à

présenter un mémoire, s'en tiennent là. Pourquoi ? Il est remarquable à cet égard que si notre Association compte cette année un membre titulaire de plus (Béjarano), elle a du même coup un membre associé de moins : nombre relativement important de titulaires, nombre croissant d'élèves. Le sablier chez nous ne mesure pas le cours du temps, il figure un espace rétréci, figé. Voulons-nous seulement vieillir ensemble ?

Je n'aimerais pas terminer sans remercier mes collègues du Conseil, y compris bien sûr celui qui a cru devoir se retirer (J.C. Lavie). Nous avons pris plaisir à travailler ensemble. Nos échanges furent parfois vifs mais nous avons su, je crois, respecter nos différences et en tirer parti. Permettez-moi de souhaiter qu'il en soit de même dans ce cercle élargi, au cours de la discussion qui va s'engager.

J.B. PONTALIS

Après discussion, le rapport a été adopté par :

18 voix pour
3 voix contre
2 abstentions.

ANNEXE

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

La réforme du Règlement intérieur, adoptée par le Conseil et soumise au vote de l'Assemblée générale du 12 juin 1972, fait suite à de nombreuses discussions, menées au sein de notre Association, sur les problèmes que pose la formation analytique. Elle a tenté d'intégrer l'apport de ces discussions. Elle répond à plusieurs préoccupations :

1) Dégager, autant que faire se peut, l'analyse personnelle des interférences de l'institution.

On sait que le règlement intérieur exigeait du "candidat" qu'il s'entretînt préalablement avec trois membres du Comité de sélection. Le Comité décidait alors de la réponse à donner et posait l'indication de "didactique" ou, quand celle-ci avait été refusée, prononçait éventuellement plus tard la "didactisation".

Le nouveau Règlement intérieur ne prescrit pas une telle présélection. L'analyse à visée de formation s'engagera, comme toute analyse, par accord avec l'analyste. Le comité de sélection, qui se dénommera désormais Comité de formation, n'interviendra que pour statuer sur la demande d'entreprendre une analyse contrôlée.

Le temps d'admission au 1^{er} contrôle et le temps d'admission aux activités spécifiques de l'Institut de formation (séminaires) coïncideront.

2) Corrélativement, du côté de l'analyste, disjoindre la fonction de formation de la hiérarchie institutionnelle.

Le "titre" d'analyste didacticien n'aura plus cours. Une liste d'analystes en exercice à l'Institut de formation sera établie annuellement par le Collège des titulaires, liste pouvant comprendre aussi bien des titulaires que des associés.

Dans sa nouvelle rédaction, le Règlement intérieur précise que le Comité de formation ne s'interdira pas de prendre en considération tel cas particulier de demande d'admission au contrôle émanant d'un candidat dont l'analyste ne figurerait pas sur la liste des analystes en exercice à l'Institut de formation.

3) Ouvrir la possibilité, pour le contrôleur comme pour le contrôlé, de témoigner de leurs contrôles auprès de membres du Comité de formation.

A ce jour, du moins dans les faits, la validation des contrôles dépendait de l'avis du seul contrôleur. Or l'expérience du contrôle peut être soumise, plus légitimement que l'expérience de l'analyse personnelle, au questionnement d'une instance tierce. Diverses possibilités

sont envisagées ; il appartiendra au Comité de formation de les aménager.

4) Faire de la validation de la formation avant la présentation du mémoire, un temps effectif : évaluation de tout un parcours et non pas simple constatation que le candidat a satisfait formellement aux exigences de notre institution.

A ce jour, il arrivait qu'un candidat au titre de membre associé vit contester par un vote l'ensemble de sa formation, alors que celle-ci avait jusqu'alors été reconnue comme valable sans objections (contrôles validés, autorisation de présenter un mémoire).

Le Conseil a proposé que le Collège des titulaires se prononce plus tôt et prenne plus nettement ses responsabilités en donnant à l'élève "quitus" de sa formation une fois ses contrôles terminés, ou, dans le cas contraire, en lui formulant ses avis ou recommandations éventuels.

Il convenait encore de supprimer du Règlement intérieur certaines dispositions telles que l'exigence pour l'analyste didacticien, le contrôleur et le contrôlé de fournir au Comité de sélection des rapports semestriels. Ces dispositions, peu défendables eu égard tant à l'éthique de la psychanalyse qu'au respect du processus analytique, étaient déjà largement

tombées en désuétude. Le Conseil s'est ici contenté de faire passer le "fait" dans le "droit".

6) Enfin et plus généralement le nouveau Règlement intérieur laisse la possibilité au Comité de formation de mettre à l'épreuve des modalités de contrôle et de validation en fonction de l'expérience acquise et des cas particuliers qui se présentent.

J.B. PONTALIS

RAPPORT DES ACTIVITES DU COMITE DE SELECTION

Mai 1971 - mai 1972

Il est de tradition que le Secrétaire du Comité de Sélection présente un rapport sur les activités de ce Comité lors de l'Assemblée Générale Annuelle, et qui fait partie du rapport moral du Président.

La fonction principale du Comité, celle qui lui est reconnue par le règlement intérieur et à laquelle il consacre le plus clair de son temps et le plus d'efforts, est de ponctuer par ses décisions ou ses enregistrements les divers moments de la formation d'un candidat dont il n'a jamais à connaître que ce qui lui est rapporté par les membres du Comité, ne prenant avis qu'exceptionnellement, au hasard de leur présence, des enseignants et des contrôleurs dont le candidat pourrait être connu.

Le Comité procède aussi par des prélèvements d'échantillons à tel ou tel moment de la formation du candidat analyste, en essayant de saisir une certaine dynamique de son parcours. Une telle évaluation nous a laissés parfois insatisfaits (1).

1. Rappelons ici que les diverses confrontations, au cours des Conférences sur le Training avec les collègues des autres sociétés - à Vienne ou ailleurs - nous ont permis de constater que les évaluations, les critères, les principes présidant à la "sélection" rencontrent les mêmes incertitudes et les mêmes insatisfactions dans toutes les Sociétés de Psychanalyse.

Peut-être est-il bon qu'il en soit ainsi. Les quelques tentatives de modifier cette façon de faire ne me semblent pas avoir entraîné des modifications fondamentales dans le fonctionnement du Comité.

La réforme du règlement intérieur qu'on nous propose entraînerait un mode de fonctionnement renouvelé et permettrait d'introduire de nouvelles variables dans l'évaluation du cursus, variables qui nous échappaient jusqu'à maintenant. Mais quelles que soient les variables que nous pourrions y introduire, j'aimerais souligner que pour ma part, et je crois être en ceci le porte-parole de mes collègues, la condition essentielle qui devrait être maintenue à tout prix serait de garder à l'analyse elle-même son statut d'extra-territorialité pour garantir à l'analyste une position de non-ingérence sans laquelle l'analyse ne saurait se prévaloir ni de son caractère analytique, ni de sa valeur formative.

Au cours de l'année, allant de mai 1971 à mai 1972, le Comité s'est réuni 11 fois. Lors de sa première séance il a décidé de son mode de fonctionnement, à savoir qu'il s'est rallié à la proposition faite en 1970 de ne pas élire de Président permanent, mais que chaque Membre assure, à son tour, la présidence d'une réunion. Le Comité a aussi élu son Secrétaire, par un vote à bulletins secrets, M. FAVEZ me cédant sa place.

Parmi les questions auxquelles le Comité a eu à répondre au cours de l'année, celles concernant les divers moments du cursus d'un candidat ont tenu une place prépondérante.

1) Admission à l'analyse de Formation.

Au cours de cette période le Comité a examiné 20 demandes d'admission à l'analyse de formation. Ce chiffre représente, faute de statistiques précises sur ce point, à peu près le tiers des demandes de renseignements sur les possibilités d'une formation pour devenir analyste, adressées à l'A.P.F. Sans doute les renseignements fournis ou les premières entrevues avec un ou deux Membres du Comité ont découragé d'emblée deux tiers des candidats. Au moins une vingtaine de demandes en sont restées là, pour les raisons qui apparaissaient dans le rapport de Georges Favez en 1971. Les autres sont allés au bout de leur demande, ayant eu les trois entretiens avec les Membres du Comité et ont cru bon de s'exposer à la réponse qui leur serait faite. Parmi ces réponses, 3 ont été favorables : le Comité s'estimait capable de formuler un nihil obstat quant à l'engagement du candidat dans une analyse à visée "didactique".

11 candidats ont reçu un avis défavorable et ceci sans que la réponse fasse mention d'aucune raison, ni

d'aucun amendement à ce refus, laissant au postulant le soin de l'interpréter à sa guise.

Enfin 5 réponses ne donnaient ni avis favorable ni avis défavorable, soit en encourageant une analyse "personnelle", soit en assortissant cette réponse d'un commentaire disant que cette analyse pouvait être entreprise avec un didacticien, soit en conseillant de remettre à plus tard une demande qui semblait prématurée, généralement du fait de l'engagement de ce candidat dans une analyse personnelle et dans laquelle le Comité ne voulait pas intervenir avant que cette analyse ne fût plus avancée, voire terminée.

1 demande en cours n'a pu encore être examinée par le Comité.

Ces considérations chiffrées méritent quelques remarques.

Je ne reviendrai pas sur celles déjà faites par M. Georges FAVEZ dans son rapport de l'année dernière sur l'incertitude de certains critères et sur les hésitations du Comité quant à la réponse donnée au candidat. Il s'agit là d'un problème qui, selon moi, persistera aussi longtemps que notre mode de fonctionnement actuel restera le même. Je ne pense pas que toutes nos perplexités disparaîtront d'ailleurs du simple fait d'un mode de fonctionnement modifié, car d'autres interrogations viendraient prendre la place de celles-là.

Il me semble important de souligner que le recrutement a subi des différences appréciables par rapport à celui de l'année dernière. D'une part le nombre de demandes : au cours de l'année dernière le Comité avait eu à se prononcer sur 29 demandes; cette année, seules une vingtaine ont été examinées : encore faut-il tenir compte du fait que nous abordions l'année 1971-1972 avec des demandes résiduelles (au moins 6) et que pour le moment il ne reste, à ma connaissance, qu'une seule demande sans réponse.

D'autre part une évolution sensible du profil des candidats. Leur âge tout d'abord : l'âge moyen nous a paru relativement plus élevé que les années précédentes. Les candidatures de personnes âgées de 40 ans, et même 50 ans, ne sont pas exceptionnelles. Leur milieu professionnel ensuite : beaucoup de candidats viennent soit du milieu des éducateurs, éducateurs spécialisés, professeurs, et même de façon plus marginale, d'experts comptables, ou psychologues ayant abandonné le champ de la psychologie clinique au profit des public relations.

Faut-il conclure que l'image de l'A.P.F. nous attire une clientèle âgée, presque marginale, et souvent éloignée du champ clinique, ou s'agit-il d'une évolution générale en France ? Question qui reste ouverte faute de renseignements plus précis.

2) Admission à l'Enseignement.

Sur la proposition de leur analyste 10 candidats ont été admis à suivre l'enseignement de l'Institut de Formation.

3) Admission aux premières cures contrôlées.

11 candidats ont fait une demande auprès du Comité pour être admis à la pratique de l'analyse sous contrôles. A ces demandes, le Comité a répondu par un avis favorable pour 5 candidats, par une réponse défavorable pour 2 candidats, et a donné une réponse plus nuancée à 2 autres, en leur proposant de refaire une nouvelle demande dans un temps ultérieure (2 demandes n'ont pas encore été examinées, les candidats n'ayant pas encore rencontré les Membres du Comité.)

4) Admission au 2^{ème} Contrôle.

Sur proposition de leur premier contrôleur, 3 candidats ont été admis à commencer un deuxième contrôle.

5) Autorisation à présenter un Mémoire en vue de faire acte de candidature au titre de Membre Associé de l'Association Psychanalytique de France.

5 candidats ayant terminé leur formation depuis des temps variables (allant de quelques mois à quelques années) ont demandé au Comité d'être autorisés à présenter un tel Mémoire. Après avoir entendu le rapport

des commissaires, toutes ces demandes ont été considérées comme recevables.

Il faut noter qu'à l'heure actuelle un certain nombre de candidats ayant été autorisés, au cours des années précédentes, à présenter un tel Mémoire ne l'ont pas encore fait et qu'à l'heure actuelle, 8 candidatures au titre de Membre Associé n'ont pas encore pu être discutées par le Collège des Titulaires.

6) Liste des analystes habilités à pratiquer l'analyse de formation.

Aucune modalité nouvelle n'a été proposée cette année pour l'établissement d'une telle liste. Il incombait au Comité de revoir, comme tous les ans, la liste des analystes habilités à la pratique "didactique".

Deux nouveaux Membres ont accepté d'assumer cette fonction et les noms de Mme A. Anzieu et du Dr R. Dorey sont donc venus s'ajouter, depuis mai 1972, à la liste des didacticiens de l'Association.

Ces divers points rendent compte des activités dont la responsabilité incombe au Comité, de par son mode de fonctionnement actuel. Au terme de ce rapport quelques remarques, dépassant le cadre strict de sa compétence m'ont paru utiles.

D'abord une évaluation des activités de formation de l'Association, en laissant de côté tout ce qui con-

cerne l'enseignement. Je ferai état de quelques chiffres concernant les analyses de formation et les contrôles. Une enquête auprès de nos collègues permet de dire qu'il y a, à l'heure actuelle à l'A.P.F. :

46 Analyses de formation en cours.

24 Candidats admis à la pratique d'une première cure contrôlée.

11 Candidats ayant entrepris un deuxième contrôle.

Une deuxième remarque concernant les attributions du Comité. Son nom d'abord. Je souhaiterais que soit adoptée la modification proposée par le Conseil, et ainsi voir disparaître le terme de Sélection. Terme remplacé par le terme de Formation (équivalent de Training). Ceci n'est pas un vain souci de vocabulaire, car ce Comité, au-delà des tâches qui lui sont imparties, doit devenir un lieu où, en tant que groupe de travail, puissent être abordés les problèmes théoriques sous-jacents à une politique de recrutement et de promotion.

Tous ces problèmes que, depuis quarante ans, on évoque à propos de la formation des analystes, devraient pouvoir être remis en question, en tenant compte de l'évolution des Sociétés d'Analyse, mais surtout à la lumière de nos propres expériences. Aussi verrais-je parmi les fonctions principales de ce Comité, un travail plus fondamental sur ce que peut être la formation, sa finalité, ses modalités et ses espoirs.

V. SMIRNOFF

RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT DE
L'INSTITUT DE FORMATION
DURANT L'ANNEE 1971-1972

Préambule

Je dirai tout d'abord dans quelles conditions (avec quels moyens) a fonctionné l'Institut de Formation durant cette année, je ferai ensuite quelques remarques particulières sur ce fonctionnement durant cette année 1971-72, puis je terminerai par un commentaire d'ordre général sur la place occupée par la Formation dans notre Association.

I - Composition de l'Institut de Formation (1971-72)

Outre le Comité de sélection, l'Institut de Formation comprend :

- un directeur : J.B. Pontalis, Président de l'A.P.F.
- un secrétaire : R. Dorey
- un Comité de l'enseignement composé de :
 - Annie Anzieu
 - R. Dorey
 - J. Laplanche
 - J.C. Lavie
 - J.B. Pontalis
 - D. Widlöcher
- des élèves.

En novembre 1971, il y avait 77 élèves inscrits à l'Institut de Formation. Durant l'année, le Comité de sélection a admis à l'enseignement 10 nouveaux élèves ce qui fait donc que le nombre actuel des personnes inscrites à l'I.F. est de 87. Chaque élève nouvellement admis à l'enseignement reçoit une lettre du Secrétaire du Comité de sélection l'invitant à se mettre en rapport avec le Secrétaire de l'Institut de Formation. Ce contact pris, il reçoit de celui-ci le programme de l'enseignement et une lettre lui précisant les modalités de travail, et lui offrant de rencontrer l'un ou l'autre des membres du Comité de l'enseignement s'il désire être informé davantage sur les activités auxquelles il projette de participer.

Il est important de remarquer que parmi les 87 élèves inscrits, il existe la plus grande hétérogénéité quant au niveau de formation et quant à la motivation à participer d'une manière ou d'une autre à la vie de l'Association. Cependant, ce n'est pas un problème que j'aie à aborder ce soir ; je ferai seulement remarquer qu'il mérite à lui seul toute une réflexion.

II - Programme des activités pour l'année 1971-72

- Activités proposées :

4 rubriques :

1) Cycle de conférences : 11 conférences qui ont débuté en janvier 1972

2) Groupes d'enseignement et de recherche de l'I.F.
: 6 groupes.

3) Enseignement donné dans un autre cadre : 3 activités.

4) 1 groupe de travail.

- Quel a été le fonctionnement de ces activités ?

1) Le cycle de conférences :

A une exception près, les conférences ont toutes eu lieu ; le cycle n'est d'ailleurs pas terminé, les deux dernières devant avoir lieu les 13 et 27 juin.

La fréquentation a été généralement bonne, l'auditoire regroupant en moyenne de 20 à 25 élèves, ce qui est assez satisfaisant pour notre Association.

Ceux d'entre nous qui avaient accepté de faire un exposé ont été pour la plupart assez satisfaits de la discussion qui dans plusieurs cas a été animée et intéressante bien qu'encore on ait pu noter que le nombre de ceux qui y participaient et avaient lu les textes de référence était relativement réduit.

2) Groupes d'enseignement et de recherche :

Sur les 6 groupes proposés, quatre ont fonctionné.

Le taux de fréquentation varie d'un groupe à l'autre, il se situe grosso modo entre 7 et 10 participants.

3) Enseignement donné dans un autre cadre :

Nos critères d'appréciation ne sont plus ici utilisables puisque c'est un enseignement destiné à un public beaucoup plus large et ouvert aux élèves de l'A.P.F. On peut préciser cependant que plusieurs d'entre eux suivent ces enseignements (parfois depuis plusieurs années) et les investissent beaucoup.

Enfin, le groupe de travail proposé, cette année encore n'a fonctionné que transitoirement. Je dis, cette année encore, car il avait déjà été proposé l'an dernier avec d'autres groupes de travail et aucun n'avait fonctionné à notre grand regret. S'agissant d'un groupe qui portait sur les expériences techniques de Ferenczi, on peut s'étonner et regretter que les élèves n'y soient pas davantage sensibles.

III - Quelles remarques peut-on faire sur le fonctionnement de l'I.F. durant cette année ?

Nous avons cette année proposé moins d'activités que l'an dernier : 10 au lieu de 15. Trois seulement n'ont pas fonctionné au lieu de huit qui en 70-71 n'avaient pas eu lieu et parmi lesquelles le cycle de conférences qui n'avait pas pu être mis sur pied faute de conférenciers. Si nous ne témoignons pas d'une activité

débordante au moins peut-on noter que celles qui ont eu lieu ont fonctionné de manière assez satisfaisante, surtout en ce qui concerne le cycle de conférences.

Il est bien difficile de dire pourquoi, pour certains groupes, le nombre des inscrits étant insuffisant le responsable doit renoncer à ce qu'il ait lieu. Les raisons avancées sont sans doute multiples et complexes. Il ne faut cependant pas négliger le fait que certains horaires sont jugés très malcommodes et aussi qu'un groupe annoncé tardivement ou de manière imprécise rend la tâche des élèves difficile pour l'établissement de leur programme de travail.

Pour ce qui est du taux moyen de fréquentation des activités d'enseignement, on se doit de considérer qu'il est réellement peu élevé comparativement au nombre des élèves inscrits à l'I.F. même si on tient parfaitement compte de ce que je soulignais tout à l'heure : la très grande hétérogénéité de cette population. Sans compter qu'il n'est pas interdit de penser que bien des "élèves" anciens et parfois expérimentés souhaiteraient participer à bien des activités si elles s'inscrivaient autrement dans la politique générale de notre Association.

Je voudrais faire une dernière remarque particulière concernant la composition de notre programme. On peut noter en effet, et cela depuis un certain temps,

qu'en dehors de groupes de discussion de cas, il ne comporte aucun séminaire de technique psychanalytique proprement dite, ni aucune activité véritablement clinique. Quant aux activités de recherche stricto sensu, elles n'y figurent pas non plus comme telles.

IV - Ces différentes constatations nous conduisent à faire rapidement un certain nombre de remarques générales:

Tant en raison des difficultés que l'on rencontre dans l'établissement du programme de l'enseignement que de celles propres à son application en cours d'année, on peut admettre que dans notre Association, les activités d'enseignement et de formation sont, par beaucoup des membres titulaires ou associés, assez peu investies, quand encore elles ne sont pas considérées avec une nuance péjorative voire même, nettement critique. L'enseignement est dans notre fonctionnement une pierre d'achoppement certaine. On pourrait en prendre pour exemple le fait que l'idée des séances restreintes qui se sont tenues cette année, est née d'un échange que nous avons eu en juillet 71 sur l'enseignement et la formation et au cours duquel certains ont pris des positions très nettes qui auraient pu être pour nous l'occasion de confrontations extrêmement fructueuses. Il n'en fût malheureusement rien bien que pour ma part à plusieurs reprises, j'aie proposé ce thème de discussion.

Je ne nie pas l'intérêt qu'il peut y avoir à discuter de questions telles que celles de l'analyse didactique ou du contrôle mais je constate la difficulté des échanges sur de tels sujets. La conception que nous avons de l'analyse, de la formation, du fonctionnement d'une société psychanalytique etc... aurait pu prendre comme terrain privilégié de discussion la question concrète, pratique, immédiate de l'enseignement dans notre Association et trouver là, la possibilité de s'y exprimer pleinement. En tant qu'analystes, nous ne pouvons pas ne pas être sensibles à l'exemple de Freud qui pose souvent les problèmes les plus importants, les plus vastes, les plus essentiels, à partir d'une question pratique, concrète, souvent en apparence très limitée. J'en donnerais volontiers pour exemple, sa démarche dans ce texte fondamental de 1925 qu'est "La Dénégation".

. . .Que nous investissions peu les activités d'enseignement et de formation, c'est aussi le sentiment qu'expriment nombre d'élèves qui souhaiteraient voir notre Association définir clairement sa politique de Formation et la concrétiser en un certain nombre d'activités suffisamment variées et structurées. Le vœu est exprimé que soient mis sur pieds des séminaires de technique psychanalytique, des activités cliniques : présentations de malades, consultations, discussions de

cas et aussi un enseignement théorique de base.

Je sais toutes les réserves et les interprétations qui peuvent être faites devant une telle demande mais je sais aussi qu'on ne peut pas honnêtement l'écartier, la renvoyer à l'analyse personnelle de chacun, sans négliger gravement quelque chose qui doit être pris en considération. Il serait paradoxal que dans une association psychanalytique, nous fassions montre d'une fermeté qu'on n'oserait même plus avoir en milieu universitaire, compte étant tenu naturellement de la spécificité de l'analyse à laquelle nous sommes tous et toujours confrontés.

R. DOREY

Annie Anzieu

COLLOQUE FRANCO-ANGLAIS 1972

Pour la seconde fois, 16 analystes anglais et 15 analystes français se sont réunis pour parler clinique. L'an passé, ce groupe avait pris naissance au Touquet et s'était trouvé fort satisfait de son existence après trois jours de discussion intéressante et passionnée.

Cette année, c'est en Grande-Bretagne, du 28 au 30 avril 1972, dans le joli village de Broadway, que nos amis Anglais ont convié les psychanalystes français, dont 5 membres de l'A.P.F (1), et 10 de la SPP (1). Quelques conjoints vinrent participer aux festivités et quelquefois même aux discussions.

En retrouvant nos amis, lors de conversations privées, nous avons évoqué le souvenir du Docteur Rubinstein. Il était des nôtres l'an passé et mourut en retrouvant Vienne lors du Congrès international de Psychanalyse de l'été dernier.

Nous avons choisi de parler d'une "séance intéressante", et le programme de travail fut copieux et bien rempli. P. Hildebrand, qui s'était chargé d'organiser ce colloque, mérite notre reconnaissance et nos compliments.

-
1. A.P.F. : Association Psychanalytique de France
 S.P.P. : Société Psychanalytique de Paris
 B. Psa. Soc. : British Psychoanalytic Society

L'ensemble du séjour fut, grâce à lui, extrêmement agréable par le cadre et le style du lieu où nous avons été accueillis. Mais aussi par la courtoisie anglaise et l'atmosphère amicale qui désormais règne entre les participants de ce groupe. Devant plusieurs repas, les Français ont pu démystifier facilement leur croyance désobligeante en l'incapacité culinaire des Anglais. Ils ont pu aussi au cours de quelques promenades dans la campagne, dues à l'obligeance et aux voitures de plusieurs de nos collègues anglais, confirmer leur représentation idyllique des paysages britanniques. La faveur passagère d'un soleil qui a bien voulu les éclairer, faisait retrouver au détour des chemins la douceur diaphane de certaines peintures de l'école anglaises.

Enfin, comme apothéose à notre voyage, nous avons assisté à Stratford, à la représentation du "Julius Cesar" de Shakespeare, dans ce musée du théâtre shakespearien où tout respire le culte du grand dramaturge. L'enthousiasme des spectateurs n'a de pair, dans cette salle, que celui des acteurs. La troupe interprète dans une version très moderne et vigoureuse le personnage de César et les rapports imaginaires du bien et de la puissance. Quelle que soit la difficulté de la langue de l'auteur, le "message" transmis par lui n'en passe pas moins jusqu'à nous, particulièrement à travers

l'importance du "songe" interprété de manière différente par deux personnes. La valeur dramatique du rêve de César confirmait le sérieux des questions que nous nous sommes posées lors de nos séances de travail.

Ce travail commence dès le vendredi soir avec un exposé de Madame P. Major et de Madame F. Paramelle de la SPP.

La séance rapportée par Madame P. Major prenait son importance dans un rêve mis en relief par la présentation qu'en fit l'analyste. D'emblée fut soulevée la question de cette manifestation spécifique qu'est le rêve et de son intérêt particulier dans l'analyse. La séance est-elle intéressante à cause du rêve ? Quel est l'intérêt du rêve dans l'analyse ? Quelques questions qui furent débattues d'une manière un peu rapide, puisqu'un autre exposé occupait la seconde partie de la soirée.

Madame Paramelle nous fit part d'une séance dont tout l'intérêt portait sur une interprétation "linguistique", au sens spécifiquement "français", c'est-à-dire une interprétation accordant une importance particulière dans le matériel de la séance au rapprochement immédiat de plusieurs expressions utilisées pendant la séance par le malade. L'analyste mettait en chaîne des termes tels que : pied-noir, pied de loup, petit loup, et peut-être quelques autres, apparus dans le texte oral

de la patiente, sans ajouter quelque commentaire que ce soit. La patiente associait sur ces images verbales rapprochées les unes des autres. La surprise de nos amis anglais fut grande devant ce "style" d'interprétation. Les analystes français durent leur expliquer que la valeur essentielle donnée aux associations verbales pures, destinées à mettre en valeur un "signifiant" important dans la séance, sont chez nous la marque d'une époque à présent dépassée. Il fallut, pour justifier cette forme d'intervention rappeler que Freud a insisté sur l'importance de ce mode de maniement de la pensée dans des études telles que "Le mot d'esprit". La question commença à se poser entre nous de savoir quel intérêt particulier les analystes français portent à la parole, aux représentations qu'elle suppose chez le patient, aux associations qu'elle implique de la part de l'analyste, et sur quel mode transférentiel et contre-transférentiel repose l'usage qui en est fait dans une séance telle que celle qui venait de nous être exposée.

L'heure avancée de la soirée fut la seule raison qui nous fit interrompre ce débat. La certitude du lendemain permettait à chacun de témoigner de son avidité à reprendre la discussion.

La matinée du samedi fut consacrée à l'exposé de A. Pollok, de la British Psychoanalytic Society. La séance

qu'il nous raconte était tirée d'une analyse d'un cas très "border-line" qui suscita de nouvelles questions. On remarqua tout d'abord que les interventions de Monsieur Pollok étaient très fréquentes. Ce qui mit en discussion le problème de l'utilisation du transfert à travers l'interprétation. Faisant état des échanges de la veille, A. Green parlait du transfert latent, non communiqué directement à l'analyste, et qu'il est peut-être utile de relever au niveau du discours formel. Cette forme du discours nous renvoie d'ailleurs, pour M. de M'Uzan, aux éléments de ce transfert latent. Ce qui conduisit à rappeler que si les malades parlent différemment suivant la structure mentale qu'ils révèlent, l'analyste doit aussi répondre, s'il y a lieu de le faire, différemment selon les particularités de cette structure. La question fut posée de savoir si certaines formes d'intervention un peu pressantes de l'analyste ne se rattachaient pas à l'utilisation de l'identification projective dans le transfert.

L'après-midi fut occupée par le rapport de R. Dorey de l'APF, qui provoqua de nouveau la surprise de nos amis anglais. En effet la séance, ou plutôt les deux séances rapportées se placent après une partie de l'analyse au cours de laquelle R. Dorey s'est abstenu de parler pendant 6 mois ! Ses raisons sont en apparence

très simples, la plus claire étant qu'il ne voyait pas le mode d'intervention utile pour faire basculer le discours inlassable de son patient. Celui-ci rapporte enfin son premier rêve, pendant la séance dont nous parle R. Dorey. Les associations qui suivirent permirent à l'analyste d'intervenir sur l'attitude projective manifeste de ce malade. Ce qui déclencha apparemment un nouveau processus, plus analytique et analysable que celui qui se déroulait auparavant. R. Dorey exprima très simplement et très honnêtement sa difficulté pendant la longue période où il n'a pas jugé possible de prendre la parole. Il parla aussi très spontanément de la satisfaction qu'il ressentit à intervenir d'une manière assez directe dans la séance qu'il rapportait, et il ne craignit pas d'essayer de voir avec le groupe devant lequel il se trouvait, certains éléments de son propre contre-transfert révélés par ladite séance. Il justifia sa pratique en expliquant que cette analyse était ancienne et qu'à présent sans doute il possède assez d'expérience pour ne plus se trouver dans une telle situation. Cette expérience est en effet le fondement qui paraît indispensable à l'analyste. Celui-ci, d'après M. Sandler, doit pressentir pied à pied le transfert. Mais il convient avec nous que ce n'est pas la possibilité technique la plus facile à acquérir, et qu'elle suppose une attitude

contre transférentielle que chacun ne parvient pas adopter à tout moment. On peut se demander cependant si les analystes français n'ont pas tendance à organiser un système de défense qui leur est propre par le silence et la valorisation de la parole raréfiée.

P. Hildebrand (B. Psa. Soc.) nous parle, le dimanche matin, d'une manière fort intéressante d'un cas avec lequel, comme R. Dorey, il se trouve actuellement dans l'embarras. Il illustre d'ailleurs la remarque que faisait la veille Monsieur Sandler au sujet de l'intuition que l'analyste doit mettre en œuvre perpétuellement dans sa découverte permanente du transfert de son patient. La femme analysée par P. Hildebrand souffre d'une phobie importante avec des épisodes dépressifs qui ont nécessité plusieurs fois son entrée en clinique. P. Hildebrand nous rapporta la dernière séance qui venait d'avoir lieu. Dans un style différent de celui de R. Dorey, il mit en cause lui aussi sa situation intérieure, les questions qu'il se posait pendant la séance, les sentiments qui émergeaient en lui, nous faisant un rapport très vivant et humain de la problématique transfert-contre-transfert. Ceci lui permit de faire allusion, au grand plaisir des "linguistes" français, à une association littéraire qu'il fit sur le nom de Pegotty, la nourrice de D. Copperfield. En effet sa patiente rapportait ce jour-là un rêve dans

lequel elle jouait au "jeu de Pegotty". Cette association permettait à P. Hildebrand de faire remarquer que le rêve de sa patiente, s'il était l'accomplissement d'un désir, était aussi le portrait de sa malade. Il expliquait aussi son système personnel d'associations pendant cette séance par le souvenir qu'il avait du livre de Winnicott "Jeu et réalité".

La séance ainsi rapportée nous parut à tous extrêmement riche et souleva beaucoup de questions. Le dialogue intense qui s'y développait entre la patiente et l'analyste mettait en relief la prétendue "opposition" entre ce mode d'intervention active et les interprétations sur fond de silence des analystes français. R. Dorey nous avait donné la veille un exemple extrême de cette technique.

La discussion qui commença sur ce thème fournit l'occasion à chacun de manifester sa position, ou sa recherche d'une position, et se continua lors de la réunion générale qui suivit la pause.

L'un des points les plus longuement discutés fut celui du moment et de la fréquence des interventions de l'analyste pendant la séance.

Madame L. Munroe (B. Psa. Soc.) expliqua qu'elle-même, comme beaucoup de nos collègues anglais, prêtent une attention particulière à ce qui se passe pour le patient entre les séances. Ils remarquent par exemple

que les séances étant pour eux quotidiennes, le délai du week-end impose au malade une frustration importante. Les analystes considèrent que garder le matériel pendant ce délai produit la plupart du temps une anxiété qui doit être éliminée au maximum pendant la séance de reprise du travail analytique, au besoin grâce aux interventions de l'analyste.

Cette remarque suggère à Ch. David (SPP) une comparaison entre le comportement des psychanalystes Anglais et Français à l'égard de la parole émise pendant la séance. Il lui semble que les Anglais ont une tolérance moins grande à la frustration que représente d'après lui le fait de ne pas exprimer sa pensée. Par contre les Français se défendent peut-être, en parlant moins fréquemment, de se laisser envahir par les affects du patient.

J.L. Donnet (SPP) reprend cette idée de la rétention par l'analyste de son interprétation pour remarquer que, si celle-ci veut être féconde ou heureuse, elle doit être anticipée. Et que par ailleurs, elle est toujours donnée par l'analyste de la place qu'il juge occuper dans le transfert de son patient. Ce qui suppose une idée qui se conçoit et s'organise peu à peu dans la dynamique de la séance.

D. Widlöcher (APF) précise l'un des fondements qu'il croit voir dans la pratique dite "française" et

qu'il ne fait pas sienne. A son avis, il s'agit par le jeu du silence, de laisser s'engager la dynamique de la cure dans une situation intérieure telle que l'interprétation pourra être donnée à un point de tension élevée.

Une autre question a surgi au cours de ce débat et fut développée par J.B. Pontalis (APF) : notre usage de la notion de transfert ne tend-il pas à devenir trop diffluent ? Nous devrions plus nettement différencier au sein de la relation analytique d'une part la façon dont le patient "utilise" l'objet-analyste, d'autre part ce qui s'actualise de son conflit psychique dans le processus de la cure. Tel mode d'utilisation de l'objet n'est pas spécifique de l'analyse, mais se trouve seulement favorisé et précipité par l'analyse ; en revanche, l'actualisation régressive du conflit, de ce qui n'a jamais pu s'énoncer, est spécifique du transfert.

Question reprise par Madame Ilse Helman (B. Psa. Soc.) qui rassembla les deux idées en cherchant à comprendre ce qu'il y a de nécessaire à laisser longuement le patient sans réponse ? S'agit-il dans cette situation de transfert ou d'utilisation de l'objet ?

Dr J. Klauber (B. Psa. Soc.) tenta à son tour de replacer les idées et les pratiques dans l'histoire en rappelant l'influence de M. Klein, qui fut contestée

par quelques-uns des analystes anglais. Il remarqua aussi que le "Channel" marque peut-être entre le pragmatisme anglais et la clarté d'esprit qu'il attribue aux Français en écoutant leur discours, une simple délimitation de tempérament. Il ne résolut pas la perplexité du groupe en déclarant que si l'on parle trop on ne peut pas penser. L'analyse est-elle donc plus en parole ou en pensée ?

Enfin, la réunion générale permet à Monsieur Sandler (B. Psa. Soc.) de souhaiter que notre collaboration soit longue pour tenter d'éclaircir les positions techniques et leurs fondements. Il voit dans l'analyse, très classiquement, un moyen d'établir la liberté et l'autonomie du moi par rapport au surmoi. Quelles que soient les conceptions différentes sur le processus analytique, il s'agit d'aménager le transfert, de créer l'ambiance favorable au déroulement de l'analyse et d'agir sur la résistance.

Cette déclaration nous conduit de nouveau à une discussion technique : l'aménagement du transfert pose aux Français le problème de ce que les Anglais appellent holding ou "soutien". Madame Sandler explique comment la relation de la mère à l'enfant diffère d'un côté à l'autre de la Manche, l'éducation des enfants anglais étant beaucoup plus "permissive" qu'en France.

R. Dorey reprend cette remarque pour affirmer

qu'il a le sentiment que l'analyse, telle qu'elle est pratiquée par les Anglais, humanise beaucoup plus la relation. Par exemple, nos collègues anglais utilisent le concept de "personne" pour parler de leur patient, concept à peu près absent du vocabulaire analytique en France. Il va jusqu'à se demander si la frustration par le silence, assez habituelle aux Français, n'est pas une forme de sadisme. A quoi A. Green répond, en boutade, qu'il n'y a rien de plus humain que le sadisme, et qu'après tout on peut dire des Anglais que peut-être ils supportent mal de ne pas comprendre ou de ne pas être efficaces. D'où la plus grande fréquence chez eux des séances pendant la semaine et l'intérêt analytique qu'ils portent aux cas "borderline". Ce qui permet de remarquer qu'ils font sans doute moins que nous la distinction entre psychanalyse et psychothérapie.

Il est fondamental pour l'analyste de reconnaître où se place le sujet dans son discours et dans la relation qui est ainsi établie. Le fin mot de l'histoire étant sans doute le rapport du moi au sujet. Mais le sujet est-il la personne ?

Monsieur Sandler reprend alors la parole pour dire qu'en Grande-Bretagne il y a une continuité entre la psychanalyse des enfants, à laquelle on donne une grande importance et celle des adultes. Ceci pour expliquer le fait que les cas borderline, dont le moi est mal défini,

ne sont pas exclus d'une possible analyse. Mais toujours, pour analyser, il faut se placer dans le moi et parler à la personne.

Notre colloque se termina par une discussion animée, tout comme les précédentes, sur le sujet de la réunion de 1973. Tous penchent pour des exposés permettant de comparer les techniques d'une manière de plus en plus étroite. Il nous a paru qu'en regard du mode d'échange de l'an passé le groupe diffère dans son équilibre : l'accord est peut-être plus spontané entre certains analystes anglais et certains de l'APF, alors qu'une tension peut apparaître entre des analystes de la SPP. Ceci fait penser comme l'an dernier, aux problèmes existant à l'intérieur de tous les groupes.

Mais grâce à des apports plus précis de part et d'autre, des nuances nous ont été plus sensibles que jamais entre les styles des groupes français. Par contre face à l'étrangeté à leur patient de certains analystes français, une plus grande cohésion pouvait s'établir entre nos collègues anglais, en comparaison des désaccords soupçonnés au Touquet.

Nous nous sommes quittés néanmoins très satisfaits de ces journées, dont la sincérité et la teneur scientifique redonnent à chacun de nouveaux motifs de réflexion et de travail. Les Français gardent un souvenir enthousiaste de l'accueil qui leur a été fait. Et tous

souhaitent se retrouver au complet l'an prochain pour reprendre "la parole" au point où l'aura amenée pour chacun l'expérience de cette année.

Annie ANZIEU

INFORMATIONS

I. Entretiens de Psychanalyse.

Les prochains Entretiens de Psychanalyse de l'Association Psychanalytique de France auront lieu le samedi 2 décembre et le dimanche 3 Décembre au Centre de Formation et de Recherche de l'Education Surveillée à Vaucresson, 54 rue de Garches. Le thème en sera : l'Angoisse.

II. Comité de Sélections

L'Assemblée Générale du 12 juin 1972 a procédé à l'élection en vue du renouvellement partiel du Comité de Sélection. Voici la nouvelle composition du Comité de Sélection :

Mme le Dr J. FAVEZ-BOUTONNIER

M. G. FAVEZ

Mme le Dr M. LAGACHE

Dr J. LAPLANCHE

M. J.B. PONTALIS

Dr R. PUJOL

Dr G. ROSOLATO

Dr V. SMIRNOFF

Dr D. WIDLOCHER